

Travaux forestiers

Définitions et illustrations

2022-01-07

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

© Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Table des matières

Travaux sylvicoles commerciaux.....	1
Coupe partielle (CP)	2
Coupe de régénération (CR).....	3
Éclaircie commerciale (EC).....	4
Travaux sylvicoles non commerciaux	6
Travaux culturaux de remise en production (TCRP)	7
<i>Préparation de terrain</i>	7
<i>Reboisement</i>	8
<i>Plantation</i>	8
<i>Regarni</i>	8
<i>Enrichissement</i>	8
Travaux culturaux de peuplements régénérés (TCPR)	9
<i>Travaux d'éducation de peuplement</i>	9
<i>Élagage</i>	9

Travaux sylvicoles commerciaux

Les travaux sylvicoles commerciaux (TSC) font référence à une famille de traitements sylvicoles comprenant, entre autres, la coupe partielle (CP), la coupe de régénération (CR) et l'éclaircie commerciale (EC) décrites ci-dessous.

Les TSC sont des traitements sylvicoles menant à la récolte de bois.

Coupe partielle (CP)

Elle consiste à récolter jusqu'à la moitié de la surface terrière du peuplement. La surface terrière représente la somme de la superficie occupée par les arbres de plus de 9,1 cm à une hauteur d'environ 1,3 m au-dessus du niveau du sol.

La coupe partielle vise à la fois à récolter, à améliorer la composition, à stimuler la croissance et à régénérer le peuplement ou la forêt. Pour les essences tolérantes ou semi-tolérantes à l'ombre telles que le bouleau jaune (merisier), l'érable à sucre, le pin blanc et le thuya occidental (cèdre), elle favorise la régénération en permettant à la lumière d'accéder au sol. Elle peut également permettre l'assainissement du peuplement quand il est affecté par une maladie.

Il existe plusieurs types de coupes partielles : la coupe de jardinage (CJ), la coupe progressive irrégulière (CPI) et la coupe progressive régulière (CPR). Leur patron d'application peut être uniforme ou par bandes.





Coupe de régénération (CR)

Elle consiste à récolter plus de 50 % de la surface terrière du peuplement dans le but de régénérer la forêt.

Il existe plusieurs types de coupes de régénération : la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), la coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM) et la coupe avec réserve de semenciers (CRS). Certaines coupes progressives irrégulières et régulières dites « finales » entrent également dans cette catégorie. Le patron d'application des coupes de régénération peut être uniforme, par bouquets, par îlots ou par bandes. La prescription de ce type de coupe prévoit également la conservation de legs biologiques lorsqu'il y a lieu.





Éclaircie commerciale (EC)

Elle consiste à récolter une partie (généralement le tiers) des arbres de diamètre commercial d'un peuplement forestier, dans le but d'améliorer la croissance des arbres non récoltés, grâce à un apport d'espace et de lumière.

Il existe plusieurs types d'éclaircies : l'éclaircie commerciale (EC) et l'éclaircie jardinatoire (EJ). Leur patron d'application peut être sélectif, par le haut ou par le bas, ou encore par bandes.



Travaux sylvicoles non commerciaux

Les travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC) font référence à une famille de traitements qui font suite à la coupe et qui ont pour but de remettre en production des territoires forestiers. Cela peut comprendre la préparation de terrain, le reboisement, le dégagement de la régénération, le nettoyage, l'éclaircie précommerciale et l'élagage.

Travaux culturels de remise en production (TCRP)

Préparation de terrain

Ces travaux consistent à perturber le sol forestier pour créer un environnement favorable à la germination ou à la survie et la croissance des semis déjà en place. Ce traitement est réalisé après une coupe de régénération (CR) ou une coupe partielle (CP) lorsqu'il y a lieu.



Reboisement

Action de mettre en terre des plants forestiers. L'objectif est d'accélérer l'établissement d'un peuplement forestier en intervenant directement sur sa composition et son espacement.

Plantation

Consiste à mettre en terre de jeunes plants d'arbres produits en pépinière, selon un espacement régulier, pour créer ou restaurer un peuplement forestier.

Note : La plantation est utilisée lorsque la régénération naturelle n'est pas suffisante pour assurer la repousse de la forêt ou pour changer la composition d'un peuplement forestier.

Regarni

Consiste à mettre en terre des plants dans les espaces sans régénération naturelle afin d'atteindre une densité d'arbres adéquate.

Enrichissement

Consiste à introduire, à réintroduire ou à augmenter la présence d'une essence d'arbre en raréfaction ou de plus grande valeur ou dans le but d'accroître la biodiversité.



Travaux culturels de peuplements régénérés (TCPR)

Travaux d'éducation de peuplement

Ces travaux consistent à couper une partie des arbres âgés de deux à vingt ans pour diminuer la compétition entre les arbres et améliorer la croissance du peuplement forestier résiduel. Il existe plusieurs types de travaux d'éducation comme l'éclaircie précommerciale, le nettoyage et le dégagement.

Par exemple, l'éclaircie précommerciale est un traitement sylvicole d'éducation qui consiste à couper des arbres pour favoriser le développement d'arbres d'essences que l'on veut voir croître dans le peuplement.



Élagage

Consiste à couper des branches vivantes, malades ou parasitées sur la partie inférieure du tronc d'un arbre afin d'augmenter la qualité du bois (exemple : réduire le nombre de nœuds) ou de réduire l'incidence d'une maladie (exemple : rouille vésiculeuse du pin blanc).

